

SÉCURITÉ SOCIALE



**l'Assurance
Maladie**

**Avec Prado,
le service de retour
à domicile de
l'Assurance Maladie,
je rentre sereine
plus tôt à la maison**



Prado
Le service de
retour à domicile

**Un conseiller de l'Assurance Maladie organise la visite de la sage-femme
de mon choix pour le lendemain de mon retour et je peux quitter
la maternité dans les 3 jours suivant l'accouchement
sans me préoccuper des premiers rendez-vous médicaux**

ameli.fr